



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 27661

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation difficile rencontrée par les travailleurs handicapés dans leur réinsertion professionnelle. Ainsi, un travailleur handicapé sans travail, âgé de 46 ans, marié et père de trois enfants, se voit proposer un emploi à durée indéterminée de contrôleur technique sous condition de suivre une formation de cent cinquante heures pour un coût estimé à 16 000 francs hors frais de déplacement et d'hébergement. Se trouvant dans l'incapacité financière de dégager une telle somme car ne percevant que 4 000 francs par mois de l'ASSEDIC, cette personne risque de ne pouvoir prétendre à cet emploi qui représente une chance inespérée de réinsertion professionnelle. Aussi lui demande-t-il quels sont les dispositifs mis en oeuvre ou qu'elle envisage de prendre pour aider ces travailleurs handicapés dans leur réinsertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27661

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1833